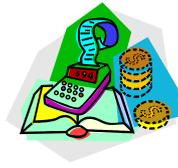


GRANCY-INFO

MAI 2013



COMPTES COMMUNAUX

Les comptes communaux 2012 sont terminés et bouclés. Les membres du Conseil général qui le désirent peuvent les consulter chez la boursière: Madame Madeleine Martin, **du mardi 28 mai au vendredi 7 juin 2012**, soit au bureau de la bourse communale, le mardi de 17h30 à 18h30 ou sur rendez-vous: bureau ☎ 021 861.41.81 ou privé ☎ 021 861.13.16



KERMESSE DE LA PAROISSE

La Municipalité communique qu'elle a autorisé la manifestation suivante et qu'elle encourage chacun et chacune à y participer :

- Kermesse de la paroisse protestante Cossonay-Grancy le dimanche 2 juin 2013.
Apéritif animé par le chœur d'hommes "L'Echo de la Risaz"

Elle remercie d'ores et déjà la population du bon accueil réservé à la manifestation susmentionnée.



RAMASSAGE DU PAPIER

Le prochain ramassage du papier aura lieu le **jeudi 6 juin 2013**, dès 07h30. Veuillez déposer le papier et le carton ficelés aux endroits habituels.



VOTATION FEDERALES ET CANTONALES DU 9 JUIN 2013

L'assemblée de commune de Grancy est convoquée le dimanche **9 juin 2013** pour se prononcer sur 2 objets fédéraux et 4 objets cantonaux.

Ouverture du bureau de vote

Dimanche 9 juin 2013 de 10h00 à 11h00 à la salle villageoise.

Voir au verso



CONSEIL GENERAL

Horaire spécial

La prochaine assemblée du Conseil général aura lieu le **lundi 17 juin 2013 à 19h30** à la salle villageoise de Grancy. Les citoyens et citoyennes qui désirent être membres du Conseil général voudront bien s'annoncer au Bureau quelques minutes avant l'assemblée.



STATIONNEMENT DES VEHICULES DANS LE VILLAGE

La Municipalité rappelle que les places de parc marquées en blanc situées devant la salle villageoise sont réservées aux usagers de la salle, de l'administration communale et de la Maison de Ville et non pas aux habitants. Les places marquées en jaune sont réservées aux locataires et aux autorités communales. Chaque personne résidant dans le village est tenue de garer son véhicule sur sa place privée et non pas sur le domaine public. La Place de la Fontaine fait partie du domaine public et les places de parc sont réservées aux clients de la Maison de Ville et aux visiteurs. Toute personne ne disposant pas de place privée peut s'adresser à la Municipalité. Quelques places sont à disposition à la Rte de Vullierens pour un stationnement temporaire.

Il est strictement interdit de se garer sur les trottoirs.



CARTES JOURNALIERES CFF RAPPEL

Conjointement avec les communes de Cossonay, la Chaux, Cottens, Dizy, Senarclens et Gollion, la Municipalité de Grancy a acquis 4 abonnements CFF pour l'année 2013, comprenant 4 tickets chaque jour, **d'une valeur de frs 40.-** par titre de transport. Le secrétariat de la commune de Cossonay est chargé de procéder à la vente de ces cartes. La réservation est conseillée et s'effectue par téléphone au 021 863 22 00 ou sur le site internet www.cossonay.ch



TABLES CONVIVIALES A GRANCY

Pro Senectute Vaud vous propose de prendre un bon repas dans une ambiance chaleureuse, autour de Tables conviviales, organisées par des bénévoles.

Table au bistrot	Café-restaurant - Maison de Ville Grancy
Horaires et dates	A midi, les mardis 21 mai, 18 juin et 16 juillet 2013.
Participation	16 fr. plat du jour et café compris
Renseignements et inscriptions	Christine Joyet 079 383 24 68 jusqu'au vendredi précédant le repas

La secrétaire mple